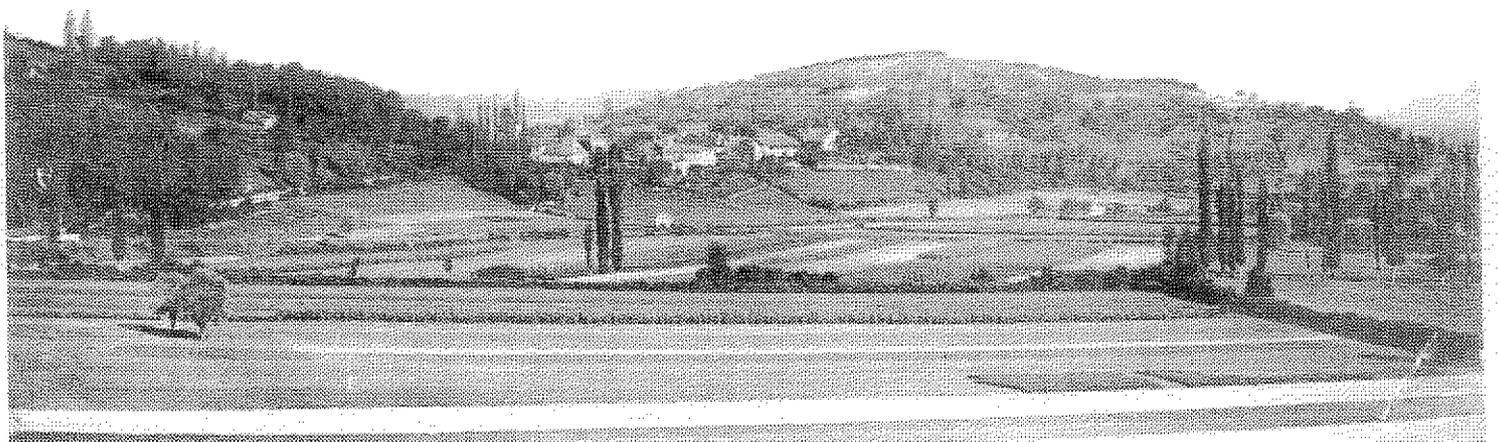


Chazey-Bonns

Bulletin Municipal

2000



Librairie Mouton

23 juillet 1902. Deux chers parents. En attendant votre
lettre je vous envoie cette ^{CHAZEY, près de Bulley} carte, je n'en ai pas d'autre
dimanche car M. Billecoud va sur son et j'aurai repris
vendredi en tant que si je suis je vous envoie. Le dimanche
je suis en vacances et vous envoie votre amour etc.



Le Mot du Maire ...

L'an 2000 est déjà bien avancé ... finalement c'est une année comme les autres, avec ses joies et ses peines, ses bonnes et ses mauvaises nouvelles .

J'aimerais justement, mettre l'accent sur deux nouvelles qui me paraissent importantes pour la Commune .

 C'est d'abord la très forte diminution du trafic poids lourds (+ de 19 tonnes) sur la RN 504 . Les riverains, et en particulier les habitants de Bons, revivent !!! Notons que la très forte mobilisation constatée lors de la manifestation du 2 octobre 1999 à Chazey-Bons, si elle n'a pas été déterminante -restons modestes - a, au moins, exprimé aux autorités le "ras-le-bol" de la population et des élus de la vallée .

Cette interdiction, que l'on nous annonce comme définitive - nous resterons vigilants - a pour conséquence l'abandon des déviations au profit d'améliorations apportées tout au long de la RN 504. C'est ainsi que le giratoire, au carrefour Intermarché, devrait se réaliser en 2001 et la traversée de Bons, en partie financée par l'Etat, en 2002 .

Cette nouvelle programmation, ainsi que la baisse du trafic, risquent de modifier et de retarder quelque peu les travaux prévus par la Commune au Budget Primitif . Nous commencerons donc par l'enfouissement des réseaux, dès le feu vert du Syndicat d'Electricité, Maître d'Oeuvre . L'ensemble de ces travaux, ainsi que le transfert de la Mairie à l'ancienne gare, constitueront un programme important pour la municipalité future .

 La deuxième nouvelle, moins bonne je l'avoue, est l'augmentation de 3 taxes locales sur 4, décidée par le Conseil Municipal lors vote du Budget Primitif, en mars dernier .

C'est une décision que l'on ne prend pas, en général, en fin de mandat, mais les élus ont ainsi voulu montrer leur souci de gérer honnêtement et dans la transparence . En effet, pour faire face à de nouvelles charges, quand on ne peut plus économiser , il faut trouver de nouveaux crédits . La nouvelle charge principale est la modification du tableau des emplois communaux avec l'embauche d'un 3^o agent d'entretien .

Ce choix se justifie par une charge de travail en nette augmentation, tant en ce qui concerne l'entretien de la voirie qu'en matière de gestion de l'environnement et des espaces verts, fleurissement, entretien des bâtiments communaux, des 3 cimetières, des 4 stations d'épuration, de l'élagage des haies et de l'entretien des fossés (ceci étant, autrefois, réalisé par les propriétaires !). La liste n'est pas exhaustive, et leurs domaines d'interventions, vous le savez, sont divers !

Le Conseil Municipal s'est montré très raisonnable dans son augmentation, comme vous pourrez le constater en comparant avec les taux pratiqués dans les communes du secteur et avec la moyenne départementale (voir en page Budget 2000 rubrique "recettes de fonctionnement"). Il faut savoir, en particulier, que le taux de Taxe Professionnelle retrouve, à peine, sa valeur de 1983 !

Voilà les points que je tenais à souligner dans ce bulletin qui, par ailleurs, vous apporte quelques informations utiles je l'espère, à chacun d'entre vous .

Cordialement,

Lucien VERARD



Le Budget 2000

Dépenses de Fonctionnement : 4 145 687 Frs

Les principaux chapitres en détail ...

| | |
|--------------------------------------|------------|
| * Charges à caractère général : | 715 700 F |
| * Charges de personnel : | 899 600 F |
| * Charges de gestion courante : | 433 301 F |
| * Intérêts des emprunts : | 184 000 F |
| * Participation à l'Investissement : | 1749 686 F |

Quelques explications ...

☞ Les principales charges à caractère général (17% du budget) regroupent les dépenses relatives à : l'eau, l'électricité, les carburants, les combustibles, les frais d'affranchissement et de téléphone, les repas de la cantine, les taxes foncières, les taxes et impôts sur les véhicules (vignette), la taxe adème (ordures ménagères) ;

mais aussi : les frais de maintenance des équipements divers, les frais d'entretien de voirie, de bâtiments, de véhicules (295 000 F) ;

et encore : les primes d'assurance, les fournitures scolaires et de bureau, les fêtes et cérémonies (0,36% du budget pour ce poste !) ...

☞ Les frais de personnel (21% du budget) se divisent en 2/3 environ pour les salaires et 1/3 pour les charges ;

☞ Les charges de gestion courante (10% du budget) comprennent les indemnités de fonction des élus, les participations diverses aux organismes de regroupement (SIVOM = 183 400 F, Syndicat d'électricité, Entente Interdépartementale de démoustication = 11 400 F), les subventions aux associations (= 49 500 F) ainsi que la participation de la commune à l'Aide Sociale du Département (= 11 500 F), participation au service départemental d'incendie et de secours (= 65 220 F) .

* Remarque à propos de la participation au contingent d'Aide Sociale : nouveau calcul à partir de cette année : le département a réparti sur 10 ans la charge communale de 1999 soit environ 115 000 Frs et l'Etat a prélevé directement la charge de l'an 2000 soit environ 111 000 frs sur la dotation forfaitaire allouée qui est donc pour cette année de 309 000 Frs au lieu de 420 000 en 99 .



 **SIVOM -**

- Coût du ramassage et du traitement des ordures ménagères +
déchetterie → 183 400 + 15 000 (taxe ADEME) = 198 400 F

- Recette récupérée par la taxe ordures ménagères sur foncier bâti
= 140 000 F

Recettes de fonctionnement : 4 145 687 Frs

Les principaux chapitres en détail ...

* Produits des services du domaine : 68 500 F

(Cantine, garderie, participation scolaires pour enfants d'autres communes
scolarisés à Chazey-Bons)

* Impôts et Taxes : 1 860 316 F

dont 186 750 F de Taxe d'habitation
429 685 F de Foncier bâti
31 003 F de Foncier non bâti
1 212 878 F de Taxe professionnelle

* Dotations et subventions : 636 950 F

(Etat + Département)

* Locations des bâtiments communaux : 375 000 F

(ateliers relais, appartements et salle des fêtes)

* Excédent des années précédentes : 935 000 F

Quelques explications à propos de l'augmentation des taux ...

 Comme il est précisé en avant-propos, le Conseil Municipal s'est vu
contraint de modifier les taux de 3 taxes sur 4, à savoir :

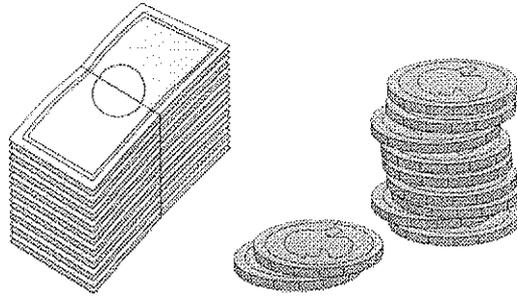
- * T.H. de 4,10 à 4,50 pour un taux moyen départemental de 10,04%
- * F.B. de 9,16 à 9,50 pour un taux moyen départemental de 12,75%
- * F.N.B inchangé à 22,63 pour un taux moyen départemental de 38,70%
- * T.P. de 8,71 à 9,14 pour un taux moyen départemental de 14,86%

Pour comparaison, vous trouverez page suivant le tableau des taxes appliquées dans
les autres communes du canton de Belley ...

ETAT DES IMPOSITIONS LOCALES
des
COMMUNES DU CANTON DE BELLEY

ANNEE 1999

| COMMUNES | Taxe d'habitation | Foncier bâti | Foncier non bâti | Taxe professionnelle |
|-----------------------------|----------------------|--------------|---------------------|-------------------------|
| AMBLEON | 7,06 | 10,12 | 31,79 | 9,07 |
| ANDERT-CONDON | 4,00 | 5,50 | 23,04 | 13,44 |
| ARBIGNIEU | 4,31 | 9,64 | 33,93 | 16,64 |
| BELLEY | 9,85 | 12,44 | 38,68 | 12,38 |
| BREGNIER-CORDON | 3,20 | 8,81 | 21,62 | 10,01 |
| BRENS | 3,14 | 7,89 | 30,33 | 8,79 |
| CHAZEY-BONS | 4,10 | 9,16 | 22,63 | 8,71 |
| COLOMIEU | 7,27 | 10,41 | 38,03 | 9,43 |
| CONZIEU | 5,76 | 9,96 | 34,08 | 12,00 |
| CRESSINS-ROCHEFORT | 5,69 | 9,98 | 39,07 | 23,69 |
| IZIEU | 7,72 | 9,33 | 44,42 | 19,94 |
| LAVOURS | 7,40 | 8,64 | 35,94 | 4,38 |
| MAGNIEU | 5,51 | 9,34 | 43,31 | 15,23 |
| MASSIGNIEU-DE-RIVES | 6,19 | 12,37 | 36,17 | 20,23 |
| MURS ET GELIGNIEUX | 7,07 | 14,61 | 38,06 | 16,36 |
| NATTAGES | 7,58 | 13,12 | 41,75 | 11,41 |
| PARVES | 7,38 | 9,41 | 29,86 | 12,00 |
| PEYRIEU | 6,13 | 8,52 | 32,21 | 9,98 |
| POLLIEU | 11,52 | 18,72 | 54,06 | 19,20 |
| PREMEYZEL | 6,00 | 8,05 | 41,07 | 14,90 |
| SAINT-BOIS | 4,60 | 8,61 | 25,45 | 3,42 |
| SAINT-CHAMP-CHATONOD | 7,42 | 11,69 | 39,07 | 13,00 |
| SAINT-GERMAIN-LES-PAROISSES | 6,27 | 10,08 | 38,69 | 10,56 |
| VIRIGNIN | 4,11 | 8,16 | 27,18 | 7,01 |



LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

- Travaux réalisés par la commune de Chazey-Bons et pour certains en partenariat avec le District de Belley ou le Syndicat d'Electricité de l'Ain -

☞ Voirie

- Voie Communale de Montchoisi à Cressieu
- Voie interne à la zone de Penaye
- Elargissement et réfection de la route de Rathonod (depuis la RN 504

jusqu'en Chongnes)

ces trois opérations pour un montant total d'environ 400 000 Frs

- Renforcement des berges du fossé longeant la RD 32 dans la traversée de

Chazey

- Achat d'une parcelle de terrain appartenant à Mr PUTHOD et son

aménagement, à Chazey

- Entretien de divers chemins ruraux

- Aménagement de sécurité à l'entrée sud de Bons - La baisse du trafic

routier sera prise en compte au moment du réexamen du projet = 1 235 000 Frs

Ces travaux risquent d'être retardés puisque l'Etat, abandonnant les projets de déviations, a promis d'investir en 2002 dans la traversée de Bons.

☞ Pose d'une grille de protection à la porte de la Chapelle de Chazey

= 21 388 F

☞ Rénovation des vitraux et pose de grilles de protection à l'Eglise de Bons (1ère tranche en 2000)

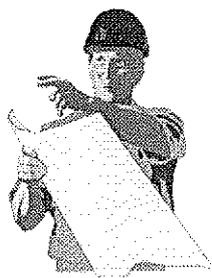
= 55 000 F

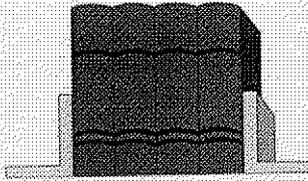
☞ Décrépissage et crépissage (ou sablage et jointage selon l'état des pierres) de la partie la plus endommagée de la façade nord de l'église de Bons - en attente des devis demandés à l'entreprise BONNARD et à l'entreprise MUTTONI

= env. 55 000 F

| | | |
|--|---------------|------------------|
| ☞ <i>Renouvellement de l'installation sanitaire des vestiaires du stade de</i> | | |
| | <i>Bons =</i> | <i>9 000 F</i> |
| ☞ <i>Achat d'un photocopieur et d'une imprimante pour la mairie</i> | <i>=</i> | <i>16 000 F</i> |
| ☞ <i>Garage communal (près de la station d'épuration de l'Abbaye)</i> | <i>=</i> | <i>619 174 F</i> |
| ☞ <i>Remblaiement terrains lotissement communal de Bons</i> | <i>=</i> | <i>45 000 F</i> |
| ☞ <i>Remboursement d'emprunts</i> | <i>=</i> | <i>430 830 F</i> |

Rappel : les emprunts pour les ateliers-relais sont intégralement remboursés par les locations .





Etat Civil

☺ *Naissances*

Lucas Adélino Jean-Pierre CONTU (Bons) né le 24 janvier
Ugo José PENDAO (Aux Bêtes) né le 11 février
Martin TRUCHE (Aux Bêtes) né le 22 mai
Jules Sacha DUMAS (Montchoisi) né le 5 juillet

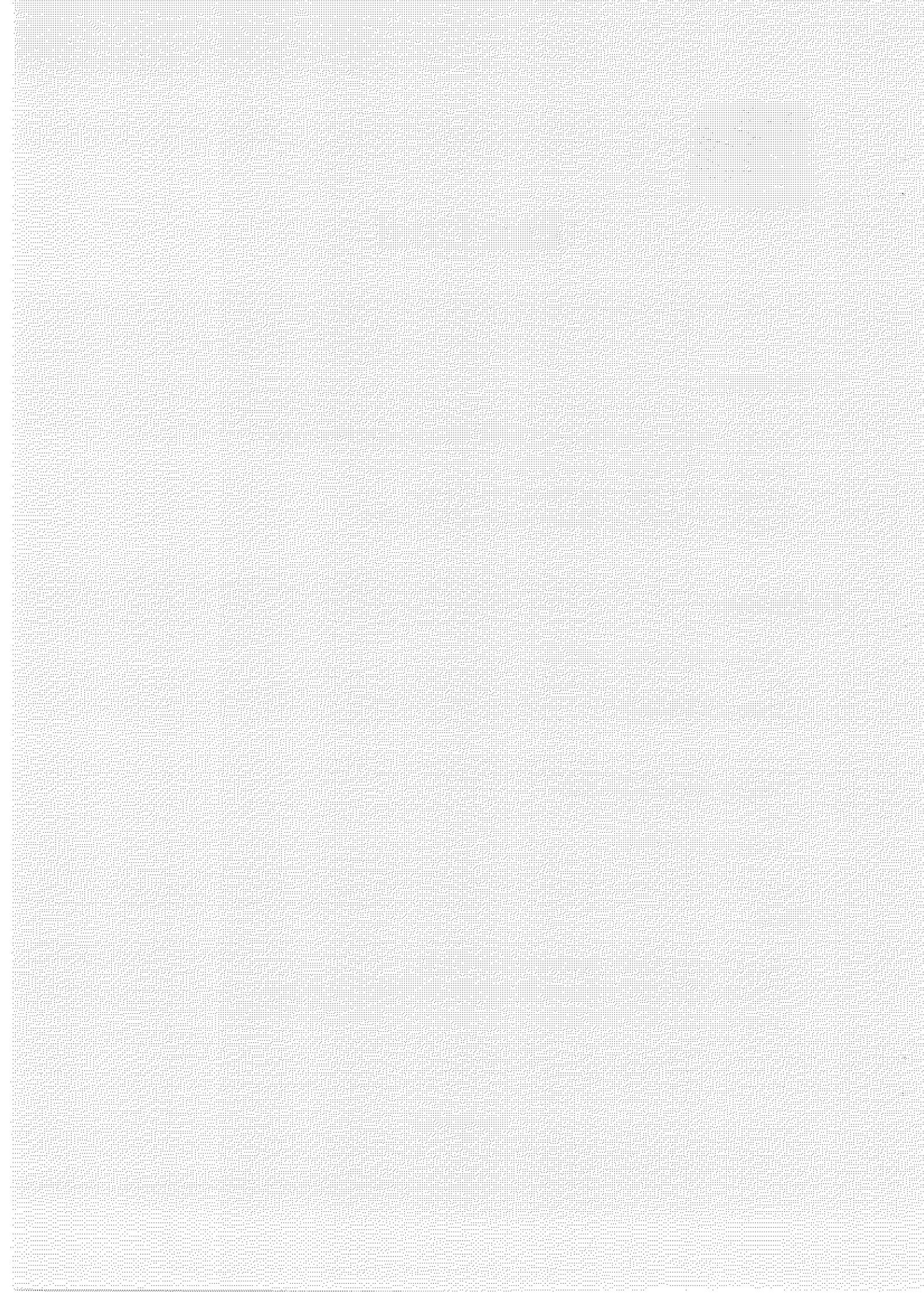
📖 *Mariages*

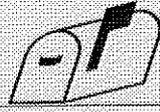
Tiziana Margareth LUPINU
et
Didier GUIGARD

Valérie Adélaïde LECCA
et
Damien SCHIRRU

✝ *Décès*

René VAUTARET (Rothonod), le 8 juin
Ottavia PERUZZI (Maison de retraite de Belley), le 28 juin
Jean ALAMERCERY (Maison de retraite de Belley), le 18 juillet





Des nouvelles du bureau de poste ...

Depuis plusieurs années déjà, nous constatons une baisse d'activité du bureau de poste de Chazey-Bons . Il est vrai que le Groupement Postal Bugex n'est pas totalement innocent, malgré les protestations du Conseil Municipal par le biais de plusieurs délibérations : desserte de la commune par 5 préposés différents (dont 4 rattachés à Belley !), zone d'activité de Penaye et maintenant Comptoir du Bâtiment rattachés directement à Belley, fermeture intempestive du bureau de poste, par manque d'effectifs de remplacement, etc ...

Et maintenant, on nous informe de la fermeture du bureau pendant la période du 31 juillet au 19 août (congés de Mr LE JEUNE) . On aura beau jeu alors de nous dire que l'activité a encore baissé !

Nous avons insisté pour que des permanences soient tenues durant cette période, sans avoir la certitude d'être entendus !

Autre changement à intervenir, suite à l'application des 35 heures : probablement à compter du mois de septembre prochain, le bureau ne sera ouvert que du lundi au vendredi, de 14 h à 16 h 45, avec levée du courrier à 16 heures . Fermeture totale donc le samedi et levée du courrier ce jour-là, à 8 h 30 .

à suivre ...



RECENSEMENT de la POPULATION

Il a eu lieu au printemps 1999 . Rappelons qu'il donne des indications chiffrées sur :

- * le nombre d'habitants,
- * la pyramide des âges,
- * les professions exercées,
- * les conditions de vie,
- * les modes de transport, les déplacements réguliers domicile-travail par exemple .

Les résultats pour Chazey-Bons sont :

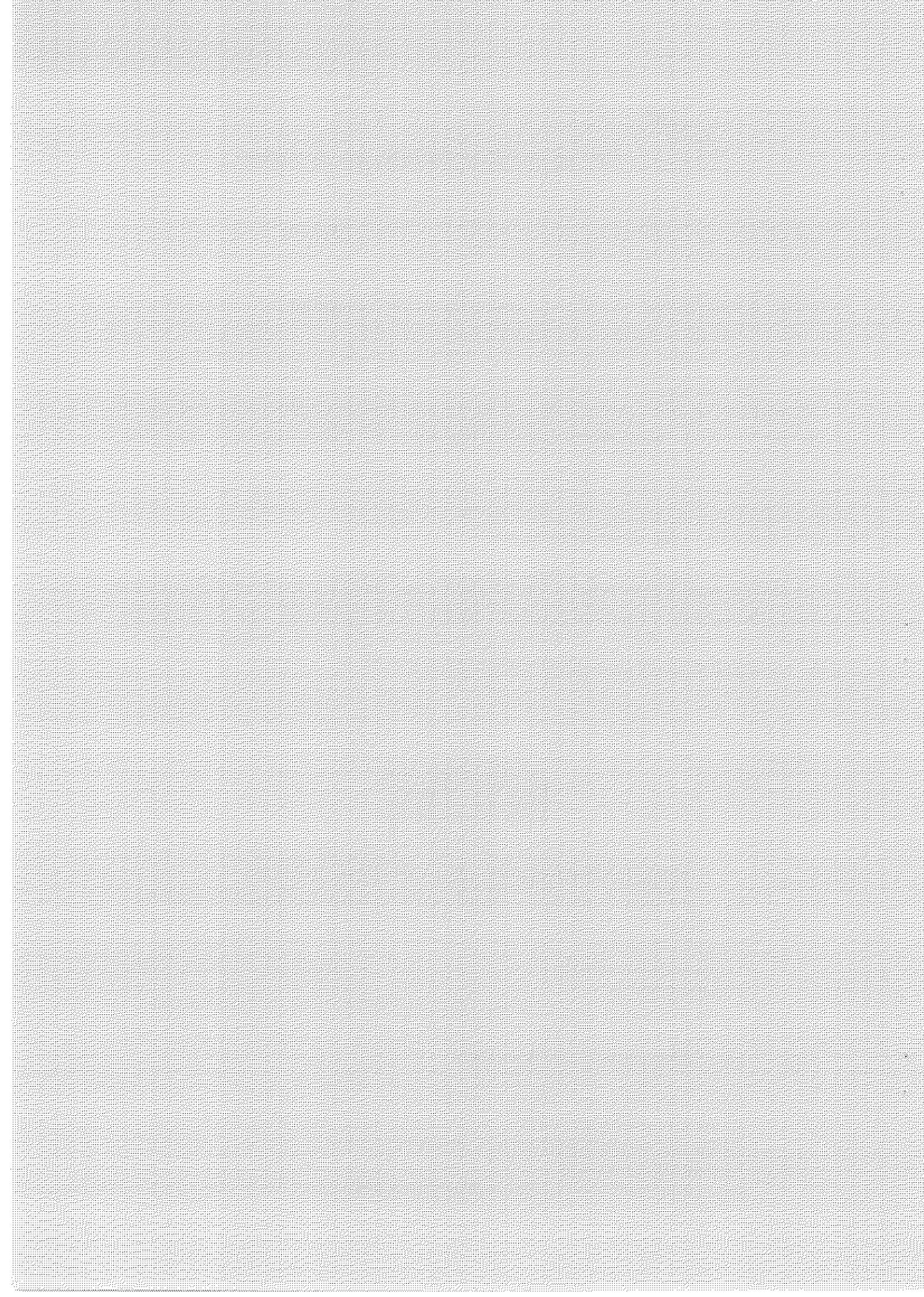
Habitants : 671 (contre 728 en 82 et 686 en 90)

Résidences principales : 251

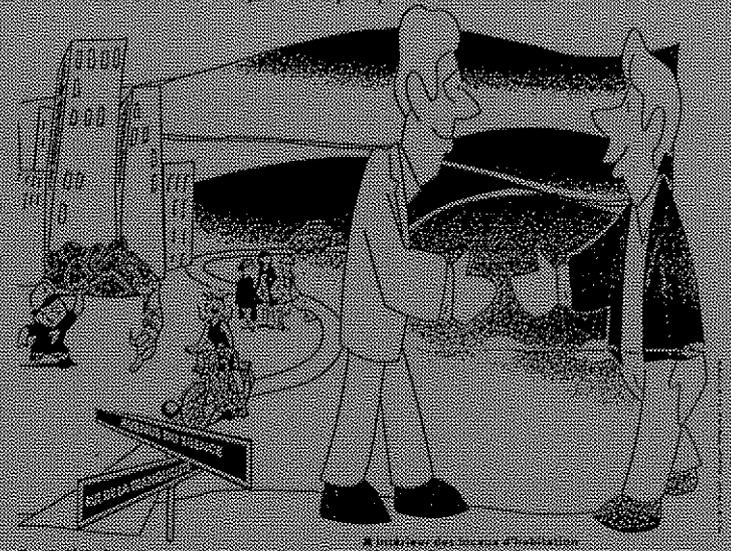
Résidences occasionnelles ou secondaires : 25

Logements vacants : 25

Population totale des résidences principales : 664



ETRE CITOYEN FACE AU BRUIT



■ Jardinage et bricolage

Je me réfère aux horaires de l'arrêté préfectoral :

- les jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30,
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h,
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h,

ou de l'arrêté municipal plus restrictif.

■ Fête familiale et musique

A leur occasion, je préviens mon entourage, et limite le volume de la sono.

■ Animaux

- J'envisage des solutions pratiques telles que le gardiennage en cas d'absence, le dressage, l'emploi d'un collier anti-aboiements pour mon chien.
- J'éloigne des habitations voisines toute basse-cour, volière ou chenil.

■ Véhicule et cyclomoteur

- Je modère le régime de mon moteur.
- Je maintiens mon pot d'échappement en bon état.
- Je ferme les portières sans les claquer.

■ Intérieur des locaux d'habitation

- Je mets des plots antivibrations sous les appareils ménagers et les pianos.
- Je colle des embouts en feutre sous les pieds des chaises.
- J'éloigne les appareils bruyants des cloisons.
- Je ne pose pas directement sur le sol les enceintes de ma chaîne hi-fi.
- J'équipe au minimum la chambre des enfants d'une moquette qui amortira les chocs sur le sol.
- Je ne claque pas les portes de mon appartement et je descends les escaliers en silence.

■ Salle des fêtes et salle polyvalente

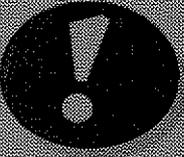
- Je ferme portes et fenêtres.
- Je limite le volume de la sono.
- Je reste discret dans mes allées et venues.
- Je respecte les horaires d'ouverture de la salle.
- Je ne continue pas à faire la fête sur le trottoir.

■ Climatiseur, extracteur d'air, compresseur, ventilateur, pompe de piscine

- Je les éloigne des riverains. Les bâtiments peuvent être employés comme écran.
- J'accepte l'idée qu'une isolation phonique peut être utile.

J'accepte aussi les bruits de la vie

- J'accepte les jeux des enfants.
- Je prends en compte les horaires de travail de mes voisins.
- J'accepte



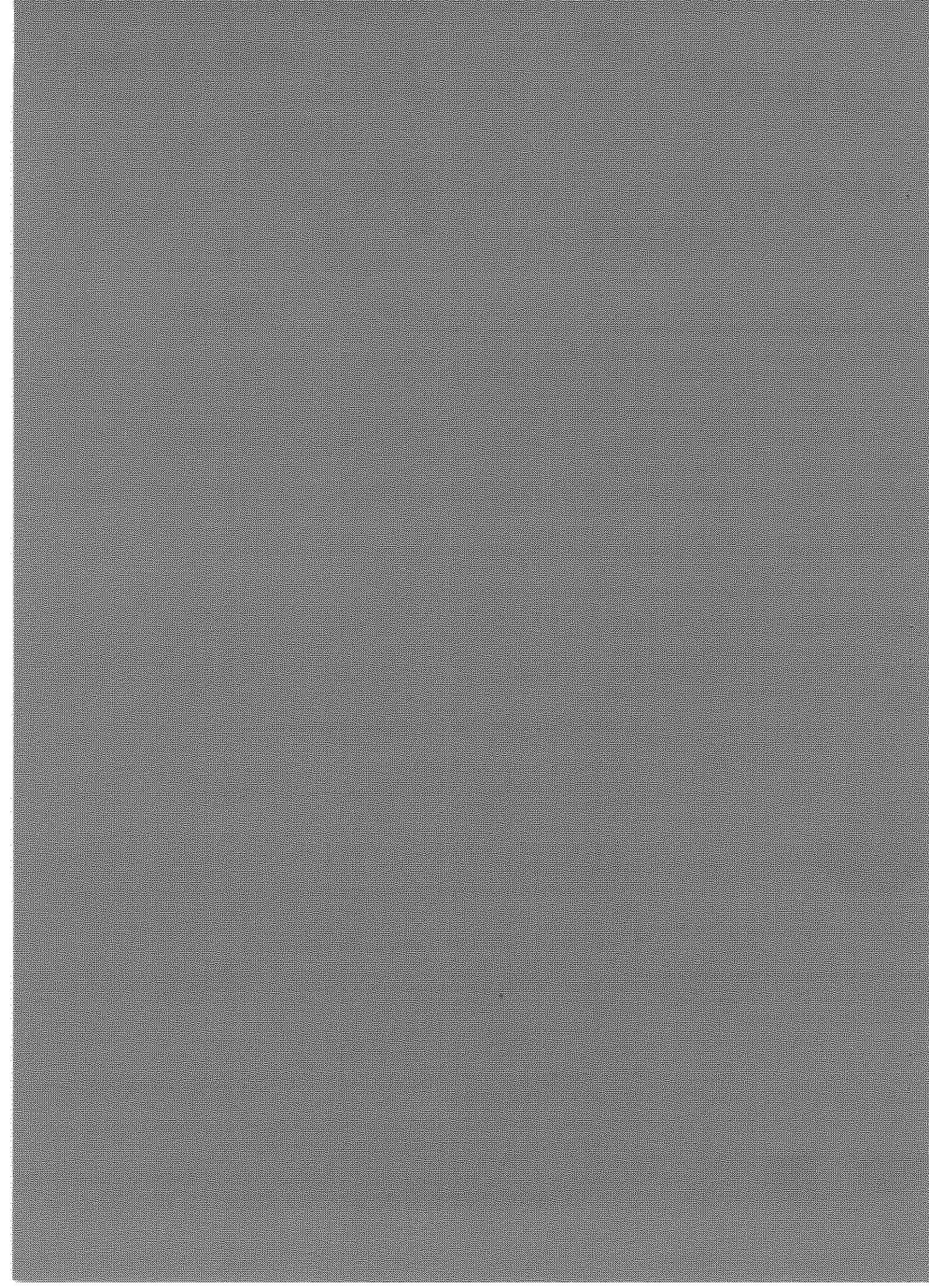
A noter

En ce qui concerne la salle des fêtes de Chazey-Bons, un arrêté vient d'être pris afin de limiter au maximum les nuisances pour les riverains. Il sera remis à chaque utilisateur !

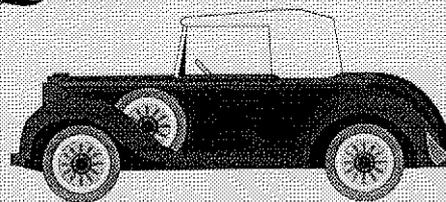


Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfecture de l'Ain
Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales
Groupement de Commarçage



PAGE PRATIQUE...



CARTE NATIONALE D'IDENTITE

Se présenter uniquement et personnellement (empreinte digitale et signature) à la mairie de son domicile (les enfants mineurs doivent être accompagnés par l'un des parents)

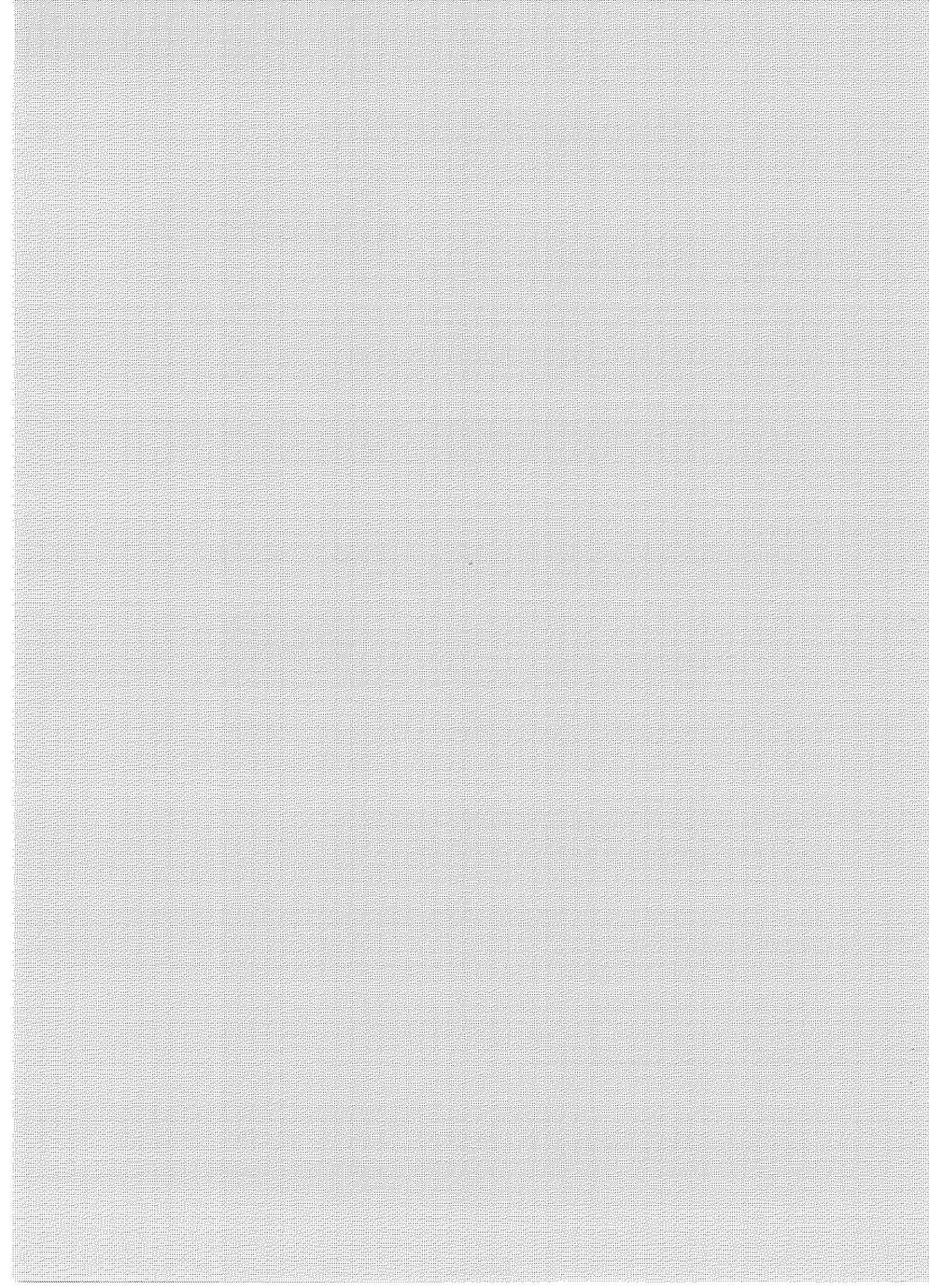
- ▢ Deux photos d'identité récentes et non découpées .
- ▢ Livret de famille ou extrait d'acte de naissance (préciser les dates et lieux de naissance des parents) .
- ▢ Deux justificatifs de domicile différents et récents (pour les majeurs domiciliés chez leurs parents, fournir également des justificatifs au nom de l'intéressé) .
- ▢ Carte d'identité à renouveler (en cas de perte ou de vol fournir la déclaration) .
- ▢ En cas de naturalisation récente joindre le certificat de nationalité .
- ▢ En cas de divorce fournir le jugement intégral de divorce .



PASSEPORT

Se présenter personnellement à la mairie de son domicile muni des pièces suivantes :

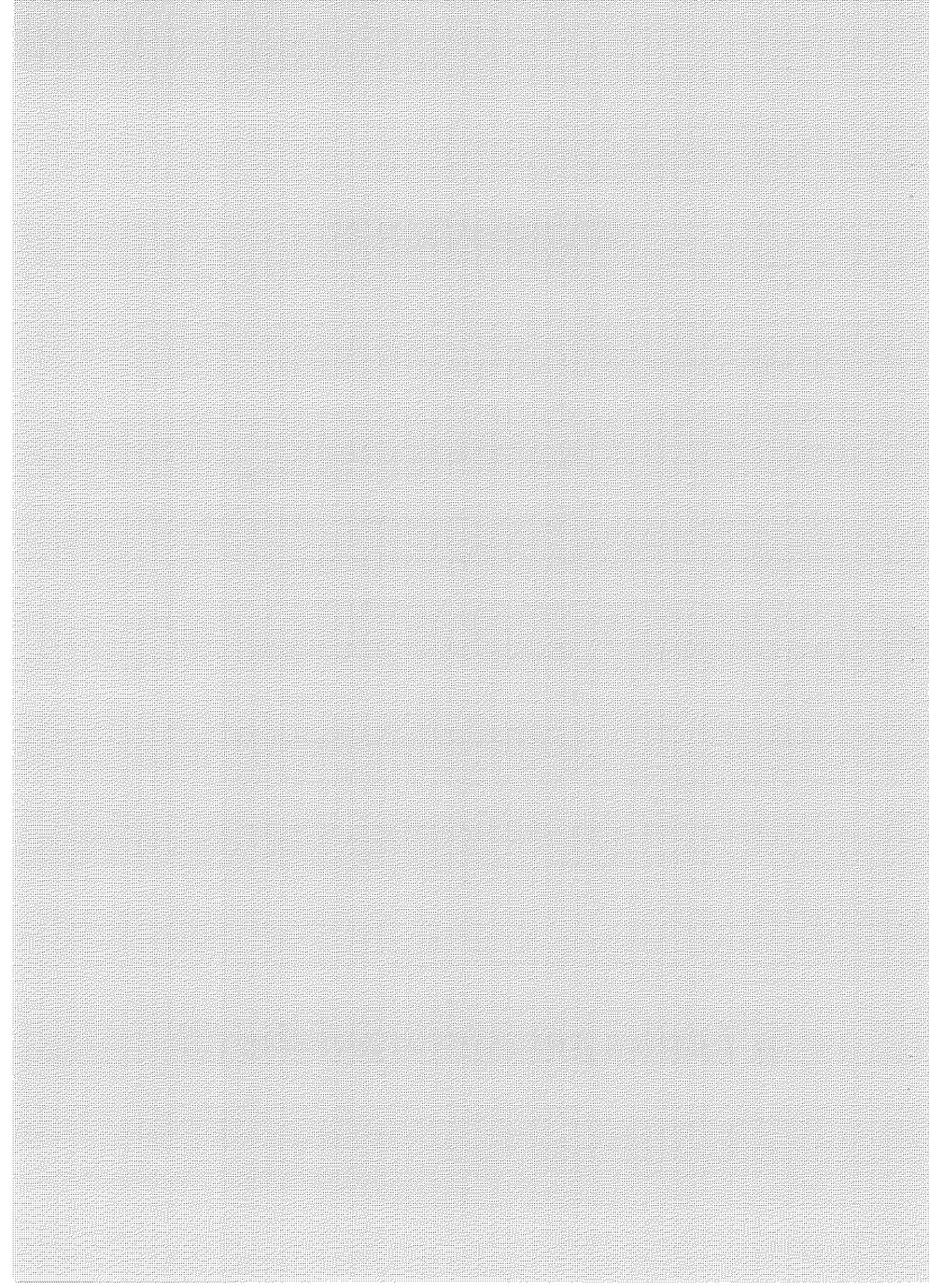
- ✍ Passeport à renouveler ou déclaration de perte ou de vol selon le cas .
- ✍ Pour une première demande extrait d'acte de naissance (à demander à la mairie du lieu de naissance)
- ✍ Livret de famille du demandeur ou de ses parents .
- ✍ Deux photos d'identité récentes et identiques .
- ✍ 400 Francs en timbres fiscaux (bureau de tabac ou recette des impôts) .
- ✍ Deux justificatifs de domiciles (2 factures différentes : eau, E.D.F., carte de sécurité sociale ...)
- ✍ Les enfants mineurs doivent être accompagnés de l'un des parents .
- ✍ Les majeurs domiciliés chez leurs parents doivent fournir des justificatifs à leur nom ou une attestation d'hébergement établie par leurs parents et qui devra être certifiée par le Maire .
- ✍ En cas de divorce fournir le jugement intégral et définitif de divorce .
- ✍ Les parents peuvent faire inscrire leurs enfants de moins de 15 ans sur leur passeport avec photocopie éventuelle de leur carte d'identité ou extrait d'acte de naissance et deux photos d'identité par enfant et par passeport .

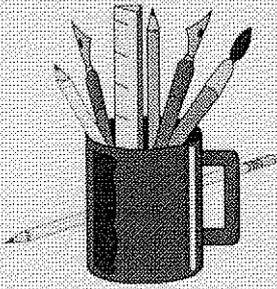


ASSOCIATIONS de CHAZEY-BONS

| | | |
|-----------------------------|------------------------------|-------------------|
| ASSOCIATION CRESSOLANE | Mr ARCHER Michel | 01300 CRESSIEU |
| LA BOULE DU FURANS | Mr FOGNINI René | 01300 CHAZEY-BONS |
| AS FOOT | Mr CHAMIOT Michel "Le Gibus" | 01300 CHAZEY-BONS |
| CLUB DE L'AMITIE | Mme MICHON Suzanne | 01300 CHAZEY-BONS |
| SOU DES ECOLES | Mme GALLAT Magali | 01300 CRESSIEU |
| ASSOCIATION ST VERAN | Mme COCHET Arlette | 01300 CHAZEY |
| AMICALE DES POMPIERS | Mr ARCHER Michel | 01300 CRESSIEU |
| LA CHASSE | Mr PICCINI Anthelme | 01300 CHAZEY-BONS |
| LA PECHE | Mr GUERIN Dominique | 01300 ROTHONOD |
| COMITE DE FLEURISSEMENT | Mr MOULIN Pierre | 01300 ROTHONOD |
| ASSOCIATION "CHAZEY JEUNES" | Mr BONNARD Stéphane | 01300 CHAZEY |

n'hésitez pas à les rejoindre !!!





SOU DES ECOLES ...

Année scolaire 1999-2000 : l'école publique de CHAZEY-BONS a accueilli 63 élèves de 3 à 11 ans, répartis en 3 classes, dont l'enseignement est assuré par 3 Institutrices et 1 Instituteur :

Maternelle (matin) → Mme Martine MARGUERON : 21 élèves (3 niveaux) ;

Maternelle (après-midi) → Mme Isabelle DA SILVA

Primaire → Mme Agnès GOUGEON-COTTET : 22 élèves (CP/CE1)

Primaire → Mr Serge MENUBARBE : 20 élèves (CE2/CM1/CM2) .

La garderie et la cantine, ouvertes depuis 1994, sont assurées par Madame Marie-Thérèse JOUANNE, ASEM .

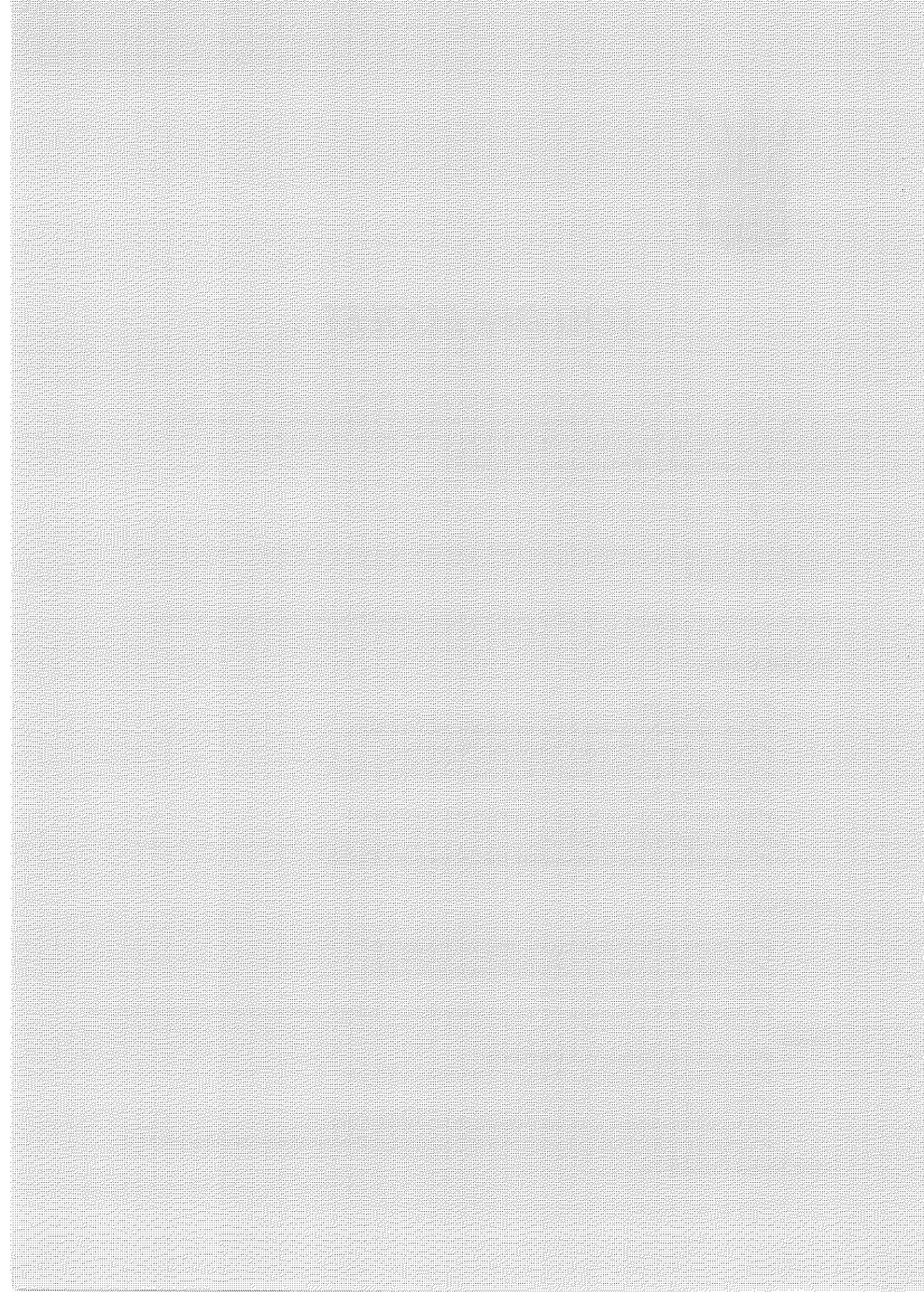
Bilan des sorties et activités 1999-2000, dont la plupart sont financées par le Sou des Ecoles .

MATERNELLE :

- ✍ Semaine du goût
- ✍ Correspondance avec l'école maternelle de Ceyzérieu
- ✍ Liaison avec le Club de l'Amitié de Chazey-Bons
- ✍ Arbre de Noël (achat téléviseur et magnétoscope, goûter)
- ✍ Rencontres sportives inter-écoles
- ✍ Peinture fresque sur le mur du garage avec intervenant
- ✍ Divers spectacles à l'extérieur
- ✍ Exposition à l'école des travaux réalisés en cours d'année

PRIMAIRE :

- ✍ Sortie en forêt de Rothondes - avec intervenant ONF
- ✍ Sorties ski de fond au Centre Montagnard de Lachat
- ✍ Sorties à la piscine de Belley
- ✍ Journée de l'environnement - exposition sur les déchets - nettoyage de printemps dans le village
- ✍ Initiation au théâtre avec intervenant
- ✍ Cross avec les écoles de Contrevoz et Virieu-le-Grand
- ✍ Rencontres sportives inter-écoles
- ✍ Prévention routière avec intervention de la Gendarmerie
- ✍ Arbre de Noël (film, cadeaux collectifs, gouter au gibus aimablement offert par M.et Mme Michel CHAMIOT)



Toutes ces activités et sorties sont très appréciées des enfants . Elles entrent, pour la plupart, dans le cadre de leur éducation, de leurs apprentissages et de leur ouverture sur le monde extérieur .

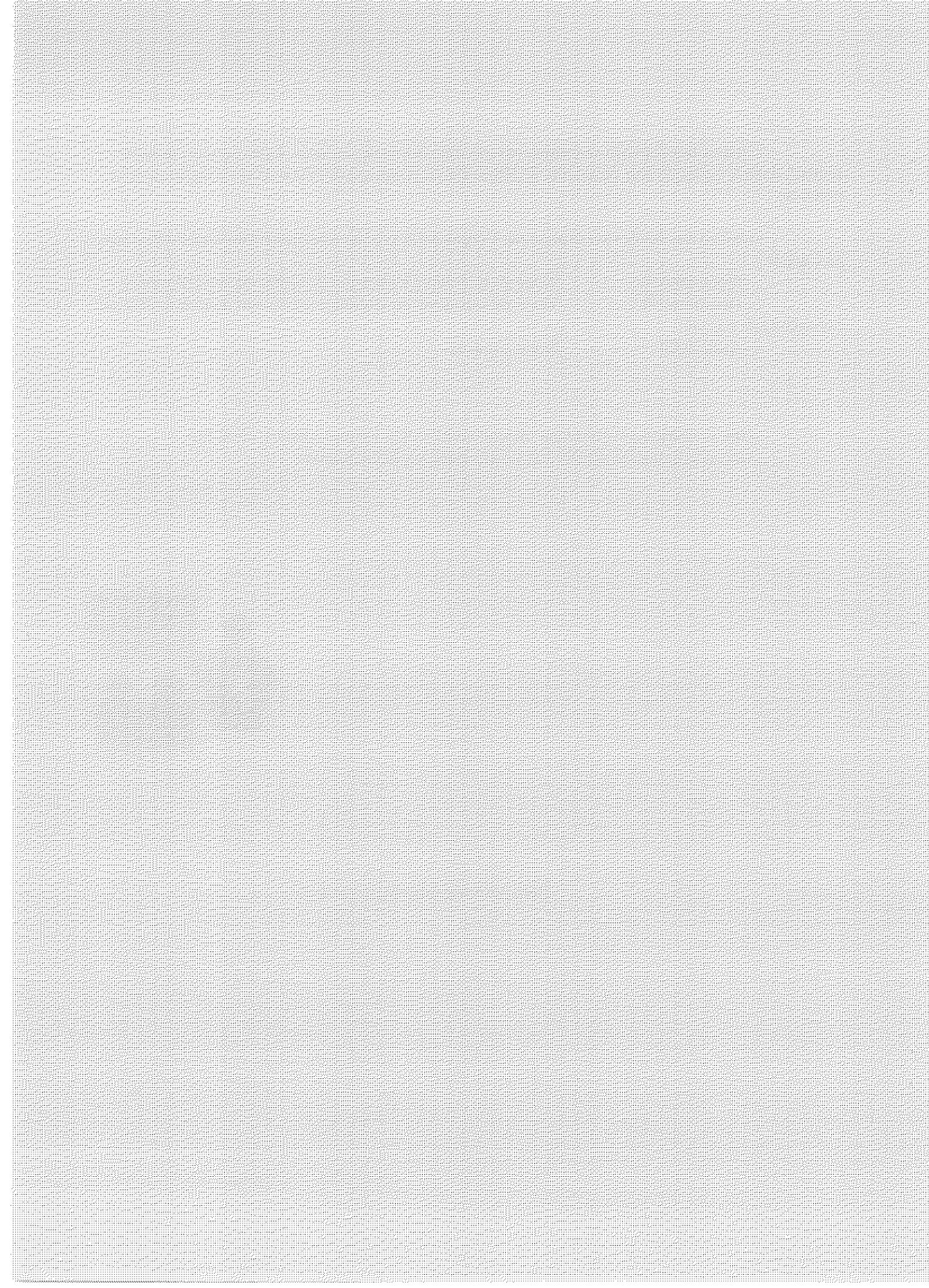
Le Sou des Ecoles les finance par l'organisation de diverses manifestations tout au long de l'année :

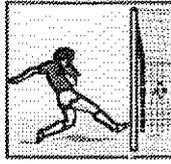
- Septembre 99 : Vente de brioches à l'occasion de la fête de la St Maurice
- Décembre 99 : Vente de calendrier et couronnes de l'avent confectionnés par les enfants de l'école
- Avril 2000 : Repas dansant

Une cotisation est versée par chaque famille pour l'année scolaire : 100 Frs
Une subvention de 10 000 Frs est accordée par la commune .



~~~~~





## MOT DU PRESIDENT

L' A.S. Chazey-Bons a vu naître cette année une équipe débutante 5-7 ans grâce au bénévolat de jeunes gens ( Laurent Pascal et Christophe De Souza) qui ont su tisser un lien entre parents, enfants et association.

La suite logique pour cette année sera la création d'une deuxième équipe 7-9 ans qui participera en poussins au championnat du district.

Les résultats, n'en doutons pas, seront meilleurs que nos seniors.

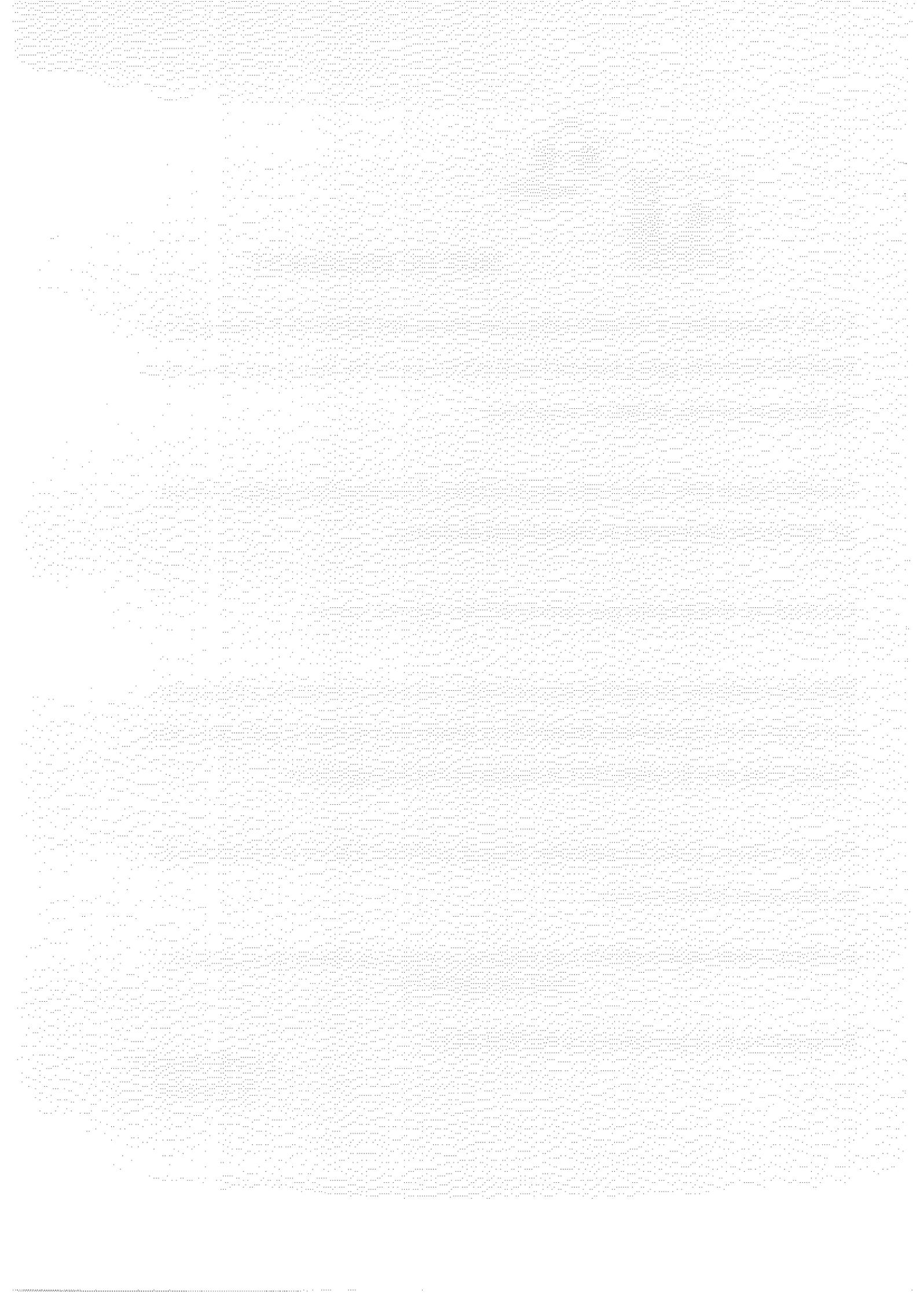
Souhaitant redonner un esprit et une motivation qui avaient tendance à disparaître, une équipe et un encadrement renouvelés et soudés devrait nous le permettre, notre objectif étant pour la saison 2001 la montée en division supérieure.

Pour ces raisons, toutes les personnes désirant participer à la vie et à la prospérité du club seront les bienvenues.

Prochaine manifestation prévue : un méchoui, organisé le dimanche 27 août au stade des chandelles.

Renseignements et inscriptions au **04.79.81.72.12**

LE PRESIDENT  
M.Chamiot



## **CLUB DE L'AMITIE**



Le Club a fermé ses portes le Jeudi 8 Mai . Ce jour-là, les enfants de l'école maternelle sont venus goûter avec nous . Chacun avait confectionné de jolis dessins qu'ils ont offerts aux personnes présentes . Plusieurs d'entre eux ont récité des poésies . Nous avons admiré, une fois de plus, la patience de leurs institutrices pour arriver à les discipliner et à leur faire partager des activités très intéressantes . pour nous, adhérents du Club, c'est une grande joie de rencontrer ces enfants !

Le 30 Mai, nous sommes allés nous promener sur les pas de Lamartine à Milly . Nous avons visité le Château de Pierreclos, où nous avons déjeuné . L'après-midi, ce fut la maison d'enfance de Lamartine, maison construite en 1705 . La journée s'est terminée à "La Roche de Solutré" .

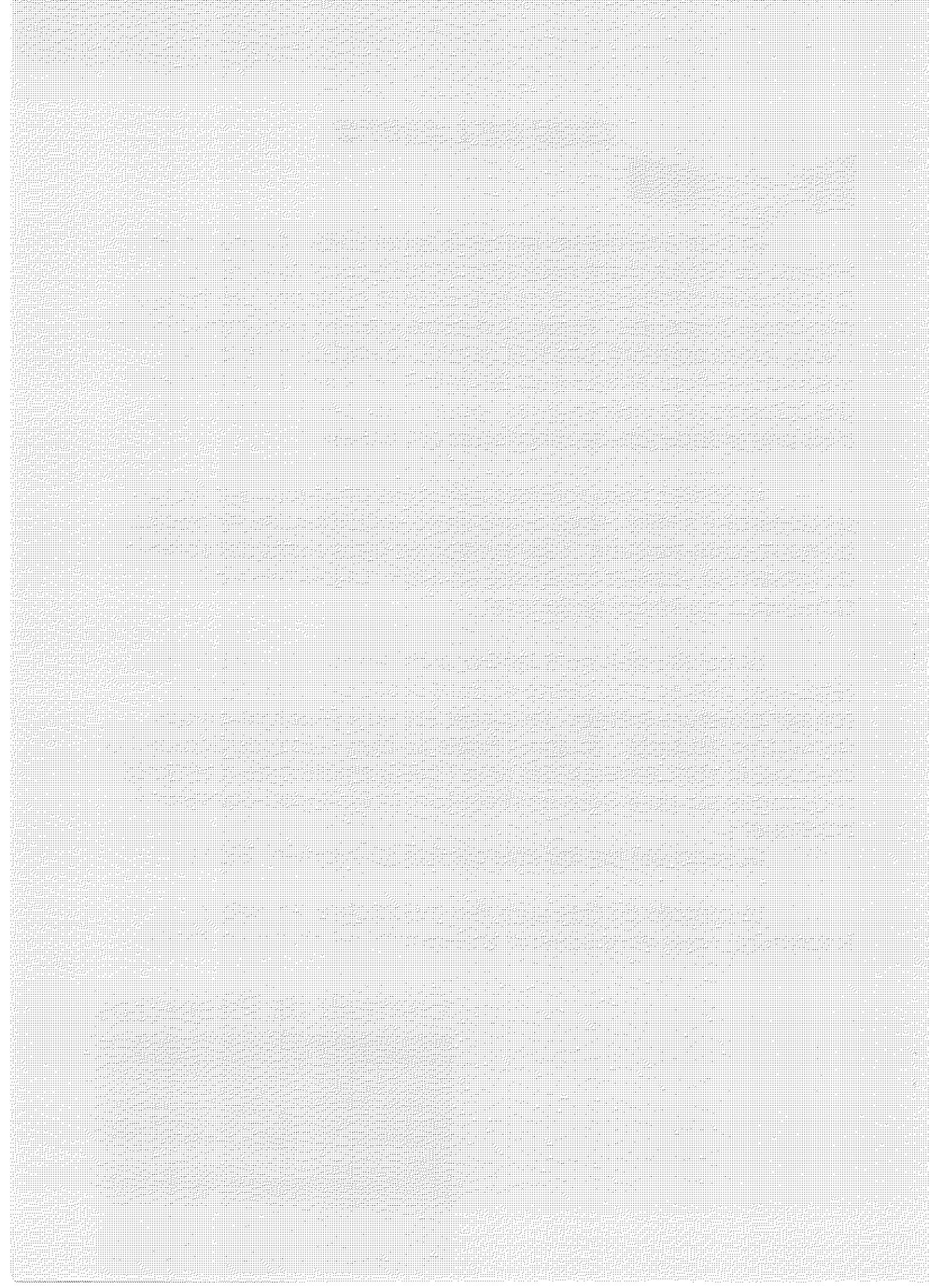
Le bal des Rois du 9 Janvier a été un succès . La salle des fêtes s'est avérée trop petite et nous avons dû, avec regret, refuser plusieurs entrées . Ce succès est dû à l'Association des Orchestres "Musette", toujours fidèle au Club . Les musiciens qui la composent sont devenus des amis ! Cette amitié faite d'entente réciproque est pour nous un réconfort et un encouragement à continuer !

Le prochain bal des Rois est fixé au 7 Janvier 2001 !...

La rentrée du Club aura lieu mi-October, et, début Novembre, nous irons admirer les Florales de Bourg-en-Bresse .

## **CHATEAU DE PIERRECLOS**







## **3 DECHETTERIES A VOTRE SERVICE**

**BELLEY - VIRIEU le Gd - CULOZ -**

### **HORAIRES D'OUVERTURE**

|                 | <i>Eté</i>                    | <i>Hiver</i>                      |
|-----------------|-------------------------------|-----------------------------------|
| <b>LUNDI</b>    | <b>14H - 19 H</b>             | <b>14H - 17H30</b>                |
| <b>MERCREDI</b> | <b>14H - 19H</b>              | <b>14H - 17H30</b>                |
| <b>VENDREDI</b> | <b>14H - 19H</b>              | <b>14H - 17H30</b>                |
| <b>SAMEDI</b>   | <b>9H - 12H<br/>14H - 19H</b> | <b>9H - 12H00<br/>14H - 17H30</b> |

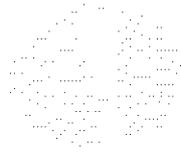
**renseignements :**

**SIVOM du BAS-BUGEY**

**Hotel de Ville**

**01300 BELLEY**

**☎ 04 79 81 01 99**





LA MAISON St ANTHELME  
PROPOSE AUX PERSONNES  
RETRAITEES ET VALIDES  
SES SERVICES D'ACCUEIL  
DURANT L'HIVER

Les belles journées d'été dans nos charmants villages de campagne peuvent être longues et mélancoliques en hiver. S'ajoutent parfois des difficultés de chauffage, d'approvisionnement pour la cuisine ou d'insécurité, etc...

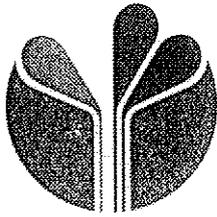
**La Maison Saint-Anthelme à Belley peut vous permettre de passer un hiver agréable et chaleureux.**

- ◇ Des chambres confortables, *équipées pour la plupart de sanitaires*, des repas équilibrés et une cuisine familiale, un cadre calme et agréable (température de 21°), vous sont proposés avec bien d'autres services.
- ◇ Des animations (repas à thème, loto, jeux de cartes, films, etc ...), une bibliothèque, une salle de télévision et des salons de convivialité vous permettront de vous divertir et d'apprécier des rencontres entre pensionnaires.
- ◇ Les tarifs sont particulièrement accessibles (*pension complète de 4 770 F à 5 850 F par mois suivant la durée du séjour et le confort de la chambre*).
- ◇ Une hôtesse d'accueil ou un concierge sont toujours disponibles pour vous garantir en permanence service et sécurité.
- ◇ Un office religieux est célébré chaque jour pour ceux qui le souhaitent.
- ◇ Pour votre santé, le médecin, l'infirmier ou le kinésithérapeute de votre choix pourra vous visiter.

**L'équipe de la Maison Saint Anthelme se fera un plaisir de vous adresser une documentation gratuite de ses services sur simple demande de votre part.**

Elle se tient également à votre disposition pour une visite des lieux.  
N'hésitez pas à la contacter.





BOURG EN BRESSE  
VILLE DE  
FLORALIES

**Du 10 au 19 novembre, au Parc des Expositions  
de Bourg-en-Bresse :  
Les Florales Internationales fêtent  
« La Fleur et les Parfums ».**

Dix jours de couleurs, de senteurs, de fête, de découvertes...

Les Florales Internationales de Bourg-en-Bresse invitent tous les amateurs de fleurs et de jardins à parcourir les 16 000 m<sup>2</sup> d'exposition qui vont transformer le Parc, en novembre prochain.

Sur le thème, « la Fleur et les Parfums », plus de trente villes françaises, une dizaine de cités étrangères, et de nombreux professionnels de l'horticulture et du paysage vont rivaliser d'imagination pour créer des espaces pleins de charme et de poésie. Plus de 100 000 visiteurs sont attendus.

Animations sur le parfum (conférences, ateliers de création, expositions de flacons...) sont également prévus au programme. Ainsi, bien sûr qu'un grand marché sous chapiteau, de 4 000 m<sup>2</sup>, qui proposera matériel et articles de jardins et de jardinage d'une part, et produits gastronomiques d'autre part.

---oOo---

Renseignements : Parc des Expositions et des Loisirs de l'Ain  
Tél : 04.74.22.12.33 - Fax : 04.74.22.02.33

Entrées : Adultes (lundi, mardi, mercredi, jeudi) : 50 F  
(vendredi, samedi, dimanche) : 60 F

Groupes (à partir de 20 personnes) :  
jours « semaine » : 35 F  
vendredi, samedi, dimanche : 45 F

Enfants : jusqu'à 12 ans : 10 F

Horaires : 9 h - 21 h



# Présentation du Label CLEVACANCES

Entre le Rhône et le Jura, l'Ain partage ses secrets. De la campagne bocagère au village bressan fleuri, en passant par le pays de la Dombes aux mille étangs et encore, plus à l'Est, par les montagnes du Bugey et du pays de Gex, l'Ain est généreux dans sa diversité.

Cependant notre département subit une saturation en terme de clientèles lors des périodes estivales (et également hivernales en station). De plus la clientèle, exigeante, souhaite louer des meublés de qualité.

Le label *Clévacances* est un **gage de qualité** pour le client ; en effet, un suivi des locations permet d'éviter les problèmes liés à l'hygiène, au confort et à la qualité des équipements...

D'autre part, le label Clévacances constitue un réseau regroupant 57 départements de France ; ce dernier assure une **promotion nationale et européenne**.

Les outils promotionnels sont variés : 10 000 exemplaires de catalogues envoyés, annonces publicitaires télévisuelles, sur radio ou plus régulièrement par le biais de la presse, enfin via internet.

Pour répondre à l'évolution de la demande touristique et à la concurrence des départements voisins, le réseau Clévacances est présent sur le département de l'Ain. La **Qualité** des hébergements d'accueil doit être un objectif dans l'intérêt de chacun ; pour les clients, en vue de les satisfaire et les fidéliser, et pour les acteurs locaux, en bénéficiant des retombées économiques.

*Clévacances-AIN*, antenne du Comité Départemental du Tourisme de l'Ain et spécialiste en Meublés de Tourisme, a pour mission de mettre en avant le label de qualité au sein de notre département. Ce travail commence par une sensibilisation des propriétaires d'appartements, de maisons, de locaux vacants, ou de terrains à la création de Meublés de Tourisme Labellisés.

Son Technicien a pour rôle de conseiller les propriétaires dans l'optique d'une modernisation de leur meublé, d'une mise aux normes ou de la conservation de leur patrimoine bâti.

Le Conseil Général subventionne d'ailleurs ce genre d'initiatives, que ce soit de la création ou de la modernisation ; d'autres aides complémentaires peuvent être attribuées en fonction de la situation géographique du Meublé. Plusieurs dossiers d'aides sont alors créés avec le soutien du technicien instruisant le dossier.

Une fois les travaux terminés ou aménagements effectués, le technicien labellise les logements en vue de les proposer sur un catalogue.

Pour toutes demandes d'informations complémentaires, de dossiers, conseils ou visites gratuites, contacter :

## **CLEVACANCES AIN**

Contact : *Lionel PELUD*

21, Place Bernard B.P 198

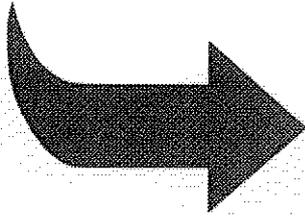
01005 Bourg En Bresse

Tél. : 04 74 23 82 62

Fax. : 04.74.22.65.86







## **RENSEIGNEMENTS UTILES A NOTER**

### **MAIRIE de CHAZEY-BONS**

**☎ 04 79 81 70 18**

**Fax 04 79 81 73 64**

#### **Permanences**

***Mardi - Jeudi et Vendredi de 13 h 30 à 16 h 30***

***Samedi matin de 9 h à 11 h***

\*\*\*\*\*

#### **Sous-Préfecture de Belley**

24 rue des Barons

☎ 04 79 81 01 09

#### **Centre des Impôts de Belley**

Ilôt Grammont

☎ 04 79 81 65 40

#### **Direction Départementale de l'Équipement**

149 rue de la République

☎ 04 79 42 28 10

#### **EDF - GDF**

Sécurité Dépannage réseaux électricité

☎ 04 74 46 83 24

Sécurité dépannage réseaux gaz

☎ 04 74 46 83 25

#### **SOGEDO à VIRIGNIN**

☎ 04 79 81 08 09

#### **LA POSTE à CHAZEY-BONS**

☎ 04 79 81 70 00

#### **Hopital de BELLEY**

Rue Georges Girerd

☎ 04 79 42 59 59

#### **GENDARMERIE**

Rue Mante

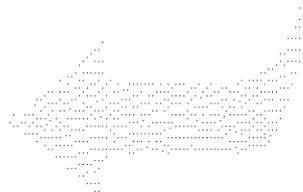
☎ 04 79 81 69 00

#### **SMUR**

☎ 04 79 81 48 15

**POMPIERS ☎ 18**

**URGENCES ☎ 17**



1. Introduction

2. Methodology

3. Results

4. Discussion

5. Conclusion

6. References

7. Appendix

8.

9. Acknowledgments

10. Contact Information

11. Author Biographies

12. Declaration of Interest

13. Funding

14. Data Availability

15. Ethics Approval

16. Supplementary Materials

17. Correspondence

18. Peer Review

19. Publication Details

20. Copyright

21. Reprints

22. Permissions

23. Distribution

24. Archiving

25. Open Access

26. Keywords

27. Abstract